SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1922

PRÉSIDENCE DE M. P. GUÉRIN.

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

Par suite des présentations faites à cette séance, M. le Président proclame membres de la Société :

MM. BURTT-DAVY (J.), à Johannesburg, Transvaal, présenté par MM. Guérin et Gagnepain.

BLAQUE (G.), licencié ès sciences, 7, rue Léopold-Robert, à Paris, XIVe, présenté par Mme Allorge et M. Perrot.

M. le Président annonce ensuite deux nouvelles présentations.

M. Gagnepain dépose sur le bureau de la Société le fascicule 4 du tome VIII de la *Flore de l'Indo-Chine* et, d'autre part, une *Clef analytique* des familles des plantes vasculaires du même pays.

L'ordre du jour appelle ensuite communication des notes ci-après :

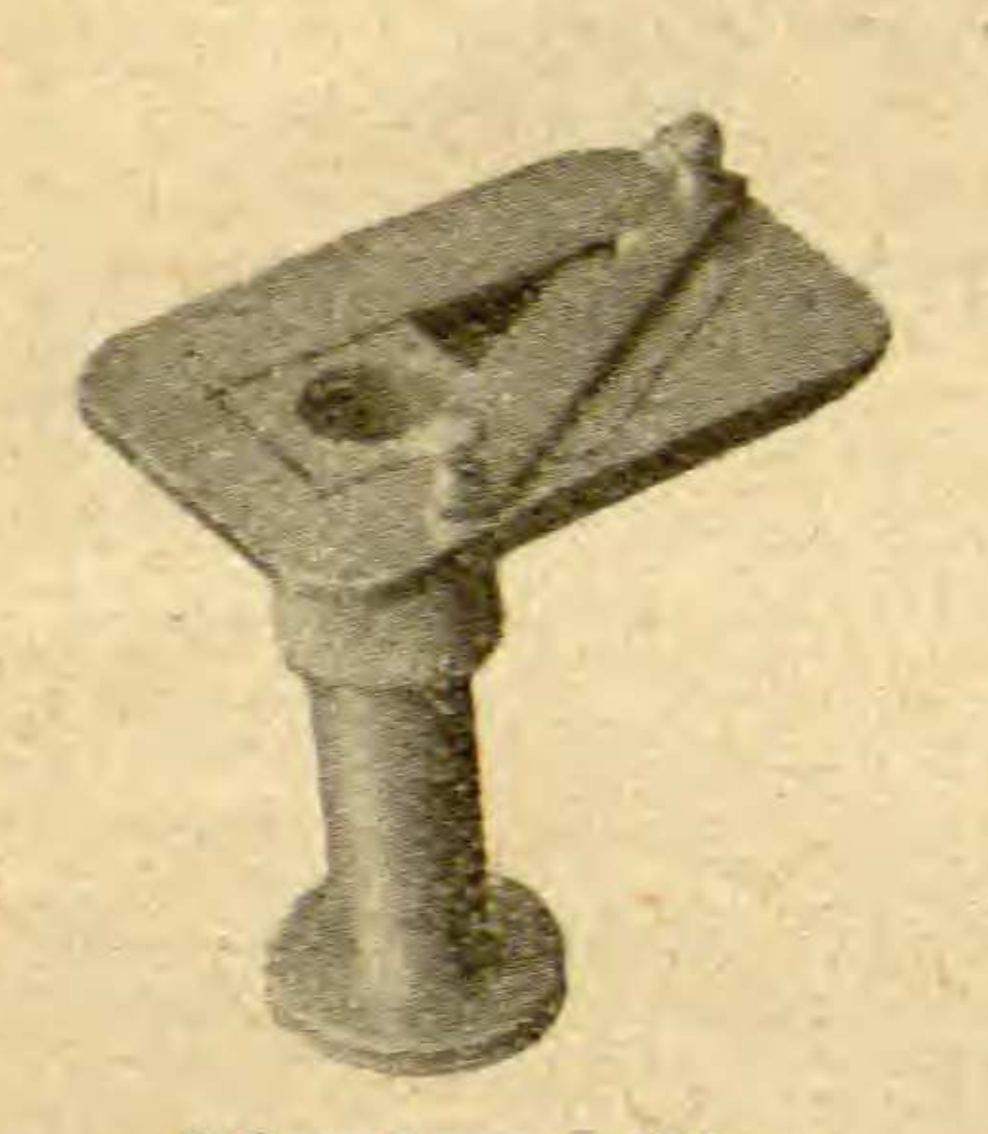
Un nouveau microtome d'étude

PAR M. E. GÉNAT.

Tels qu'on les réalisait jusqu'à présent, les microtomes nécessitaient l'emploi d'un rasoir, indépendant de l'appareil, toujours difficile et dangereux à manier, et ne permettant de faire de bonnes coupes qu'après une longue expérience.

Le nouveau microtome dont il est question remédie complètement à ces différents états de chose. L'organe coupant est

formé en effet d'une lame de rasoir mince, fixe, maintenue sur un plateau, de telle façon qu'elle soit légèrement incurvée et s'appuie ainsi parfaitement, par sa tranche, sur la surface d'un coulisseau mobile se déplaçant dans des rainures du plateau. Ce coulisseau est solidaire d'un tube contenant la matière à découper et dans lequel cette matière est poussée, pour chaque coupe, par une vis micrométrique. La lame mince, placée obliquement par rapport au sens de déplacement du coulisseau, agit en guillotine, détachant des coupes pelliculaires d'une netteté irréprochable. Un système de serrage maintient parfaitement en place la matière à découper dans le sens latéral.



Microtome Génat.

Pour se servir de l'appareil, il suffit d'utiliser comme à l'ordinaire, lorsqu'il s'agit d'un organe de plante délicat, un tronçon de moelle de sureau préalablement sectionné en deux dans le sens de la longueur et dans lequel on enferme la matière à découper. Le tronçon de moelle de sureau ainsi reconstitué est placé dans l'orifice du tube, dégagé de la lame, la vis étant à sa partie basse. Il suffit ensuite de serrer latéralement le tout au moyen de la molette située sur le tube au-dessous du plateau. Après une première coupe grossière, il suffira d'agir légèrement sur la vis micrométrique et de déplacer le coulisseau, de manière à détacher les coupes à utiliser.

Notes sur quelques Césalpiniées du Congo

PAR FRANÇOIS PELLEGRIN.

Au cours de recherches sur la flore du Mayombe congolais, que je poursuis d'après de nombreux documents récoltés par M. Le Testu, administrateur colonial, de 1907 à 1919, et donnés par lui au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, au service de M. le Professeur Lecomte, j'ai pu faire quelques remarques et décrire des espèces nouvelles de Légumineuses-Césalpiniées.

Ces observations concernent les genres suivants :